



L'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) de la Fédération Wallonie-Bruxelles lance un appel à Projets de Recherche pour le Développement et un appel à Projets de Formation Sud au profit des membres permanents des corps académique et/ou scientifique des établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et des établissements d'enseignement supérieur des pays du Sud, dont le Maroc.



## Critères d'éligibilité

- Les **Projets** doivent être conformes à la cible stratégique définie par l'ARES, à savoir « Garantir et améliorer l'accès à la connaissance, améliorer la qualité de la recherche académique et stimuler l'innovation par le renforcement des capacités locales afin de contribuer au développement ».
- Les **Institutions d'enseignement et/ou de recherche partenaires au Sud** doivent assurer une fonction de service public à but non lucratif et décernant des diplômes reconnus par les autorités publiques des pays concernés.



### Durée



3 ou 5<sup>1</sup> années

### Soutien financier<sup>2</sup>

- Pour les Projets de 3 années : max. 350 000 €
- Pour les Projets de 5 années : max. 500 000 €

<sup>1</sup> Les projets proposés pour une durée de 5 années doivent prévoir des Doctorats

<sup>2</sup> Les budgets octroyés doivent respecter les normes financières incluses dans le *Vade-mecum* (annexe1)

## Critères de sélection des Projets

- Pertinence au développement
- Qualité scientifique et pédagogique
- Articulation du préprojet avec les stratégies locales et les activités de coopération
- Adéquation de la ventilation budgétaire proposée avec les objectifs généraux et spécifiques du préprojet



## Soumission des Projets

- Les propositions de préprojets peuvent être rédigées en français ou en anglais, accompagnées des *Curriculum Vitae* (5 pages maximum) des coordonnateurs et des partenaires. Les annexes rédigées en espagnol sont acceptées.
- Les propositions doivent obligatoirement être validées officiellement par l'Etablissement d'Enseignement Supérieur (EES) du coordonnateur du Nord pour le **7 décembre 2020**. Un courrier officiel de l'EES du coordonnateur Nord, reprenant l'ensemble des propositions soutenues par l'Etablissement, doit également être transmis à l'ARES, au plus tard le **14 décembre 2020**.
- Les propositions seront introduites, sur la base d'un formulaire de proposition de préprojet, via la nouvelle plateforme GIRAF. Les modalités pratiques pour soumissionner la proposition de préprojets sont détaillées dans le document « **Introduire une proposition de préprojet** » (Annexe 2).



Date limite



30 novembre 2020

De plus amples informations sont disponible sur le site:

<https://www.ares-ac.be/fr/cooperation-au-developpement/vision-mission-approche/instruments/projets-de-recherche-pour-le-developpement-et-projets-de-formation-sud-prd-pfs/appel-a-projets-de-recherche-et-de-formation#01-modalit%C3%A9s-de-s%C3%A9lection>